



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
PATRIMONIO SVIZZERO
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Fiche d'information: 50 ans du Prix Wakker de Patrimoine suisse (1972–2022)

Depuis 1972, Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune qui s'est distinguée par le traitement exemplaire de la culture du bâti sur son territoire. Le 50^e anniversaire de cette récompense sera célébré en 2022. À l'occasion de ce jubilé, Patrimoine suisse prévoit d'organiser de nombreuses activités afin de jeter un regard vers le passé – et surtout vers l'avenir.

Le Prix Wakker en bref

Patrimoine suisse honore une commune politique ou exceptionnellement des organismes ou des associations. Doté de 20'000 francs, le prix a un impact surtout symbolique; l'objectif est de mettre publiquement à l'honneur la qualité d'un travail exemplaire.

Le Prix Wakker a été décerné pour la première fois en 1972 à la suite du legs fait à Patrimoine suisse par l'homme d'affaires genevois Henri-Louis Wakker. D'autres legs ont permis de décerner ce prix jusqu'à aujourd'hui.

Le Prix Wakker est attribué à des communes qui peuvent se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité. L'attention est surtout portée aux communes qui favorisent la qualité des espaces publics et la rigueur architecturale des nouvelles constructions, qui réservent un traitement respectueux à la substance bâtie historique et qui se dotent d'un aménagement du territoire exemplaire sur le plan du développement durable.

➔ Vous trouverez une présentation détaillée du Prix Wakker sur www.patrimoinesuisse.ch/wakker

Quel est le programme de l'année du jubilé?

- Au travers de **plus de 60 manifestations** dans toutes les régions du pays, les sections de Patrimoine suisse suivront le Prix Wakker à la trace, au fil de ses succès et de ses échecs, et aborderont les défis à venir. Le programme complet paraîtra mi-février sur events.heimatschutz.ch.
- Remise du Prix Wakker à la commune genevoise de Meyrin le 25 juin 2022 en présence de la conseillère fédérale **Simonetta Sommaruga** à Meyrin.
- **L'Écu d'or** géré conjointement par Pro Natura et Patrimoine suisse depuis 1946 sera consacré au Prix Wakker en 2022. La **documentation pédagogique et les nouvelles offres pour les écoles** offriront aux élèves une base de réflexion sur leur cadre de vie.
- Dans le cadre d'un **projet de recherche** de la HES de Lucerne (HSLU) soutenu par l'Office fédéral de la culture, les facteurs qui participent à une culture du bâti de qualité au niveau communal ont été étudiés en détail. Les résultats seront publiés d'ici à la mi-2022.
- La revue **de l'association «Heimatschutz/Patrimoine»** mettra à plusieurs reprises l'accent sur le Prix Wakker au cours de l'année 2022. Le premier numéro consacré à ce thème sortira fin février.
- La revue d'architecture «werk, bauen + wohnen» publiera plusieurs articles au sujet du Prix Wakker, afin d'explorer comment parvenir à une culture du bâti de qualité au niveau communal. Ces textes **qui nourriront le débat** seront réunis en un **volume** à paraître en fin d'année.

Contacts

Stefan Kunz, secrétaire général: stefan.kunz@heimatschutz.ch, tél. 079 631 34 67

Myriam Perret, cheffe de projet du Prix Wakker: myriam.perret@heimatschutz.ch, tél. 076 466 32 94

50 Jahre Wakkerpreis
 50 ans Prix Wakker
 50 anni Premio Wakker



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
 PATRIMOINE SUISSE
 PATRIMONIO SVIZZERO
 PROTECZIUN DA LA PATRIA